

Session Plénière du 28 février 2019

Rapport N° 19.01.01

« Transition énergétique en région Centre-Val de Loire : mobiliser face à l'urgence climatique et sociale » »

Intervention de Véronique Péan

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux,

Le titre de ce rapport annonce une « mobilisation face à l'urgence » : je constate qu'il y a beaucoup d'appeléset peu d'élus.

Parmi les pistes envisageables pour accélérer la transition écologique, l'hydrogène en est une assez prometteuse. Pour réduire le bilan carbone régional et les émissions de gaz à effet de serre, pour développer le mix énergétique – objectifs déclarés de la Région – l'hydrogène a théoriquement toute sa place.

Reste à la lui trouver, et c'est ce que ne fait pas le rapport. Elle fait ici figure de parent pauvre, qu'on n'invite à la fête que par décence. Le rapport fait allusion à un « plan régional » mais ce plan reste une allusion, voire une illusion ?

Pourtant nous ne sommes donc plus dans la science-fiction et depuis deux ans, tout s'est accéléré. La recherche porte ses fruits. L'hydrogène pourrait être le nouveau gaz vert. Et il a de nombreux atouts.

Bien qu'il y ait encore trop d'hydrogène « sale » - la production se fait très majoritairement (95 %) à partir de ressources fossiles - il existe cependant un hydrogène « vert » produit par l'électrolyse de l'eau.

Avec cette méthode de production, le bilan carbone est faible **à la condition que l'électricité soit issue de sources décarbonnées**. Vous savez qu'il faut se méfier des « faux renouvelables » dont l'impact réel sur l'environnement est bien plus grave qu'annoncé ; il n'est pas question de remplacer une pollution par une autre pollution !

Sur le papier donc, l'hydrogène a de l'avenir mais les conditions économiques de son avènement sont encore loin d'être remplies : les rendements demeurent très faibles ; le stockage, le transport, la distribution, le coût prohibitif des installations sont autant de questions qui ne sont pas résolues à ce jour et qui devront l'être rapidement.

C'est d'une filière émergente qu'il s'agit, une filière dont les contours sont encore mal définis entre la recherche fondamentale et les applications industrielles.

Pour s'insérer dans la perspective générale de la transition énergétique, cette filière naissante a besoin d'un berceau, d'une nursery, bref d'un cadre et ce cadre n'est pas esquissé dans le rapport.

Nous aurions souhaité un plan régional destiné :

- d'abord à structurer la communauté « hydrogène » : c'est-à-dire identifier les acteurs et connaître précisément les débouchés actuels et potentiels ;
- puis capable d'accompagner les premiers pas de la jeune filière pour favoriser les interactions, l'émergence de projets et le développement de nouveaux usages ;
- enfin pour informer et éduquer le grand public.

Au lieu de cela, le rapport se contente de rappeler le soutien que la région apporte au programme Lavoisier et annonce celui qu'elle pourrait apporter à 4 entreprises industrielles. Ce sont évidemment de bonnes choses, mais c'est un peu juste pour une « mobilisation face à l'urgence ».

* * * **

*